



# MUNICIPALITE DE BOURG-EN-LAVAUX

## ARBRES PROTEGES

En référence à l'article 21 du règlement d'application de la Loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites (RPLNMS), la Municipalité soumet à affichage la demande de travaux suivants :

District :	LAVAUX-ORON
Lieu-dit ou rue:	Chemin de la Segnire 19 - Grandvaux
Parcelle :	5757
Propriétaire :	SPAGNOLI Jacques
Nature des travaux :	Abattage d'un sapin et d'un thuya
Motifs :	Demande du propriétaire

Cette demande d'abattage est affichée aux piliers publics pour une durée de 20 jours, soit du 8 au 28 janvier 2019.

La Municipalité

Cully, le 19 décembre 2018.